

➔ Le collège

Le collège René Caillié est situé à Mauzé sur le Mignon, commune de 2848 habitants, appartenant à la zone d'attractivité de Niort. 24 km la séparent de la ville préfecture des Deux-Sèvres et seulement 40 km de La Rochelle.

Son tissu économique est riche d'une diversité de PME, de commerces et de services particulièrement.

L'indice d'éloignement du collège (2.8 pour un indice départemental de 1.9 et académique de 1.6 - 2021) confirme la typologie de cet établissement "plutôt éloigné et de petite taille".

L'établissement accueille les élèves des écoles de sa commune mais aussi de St Hilaire la Palud, Val du Mignon, Prin Deyrançon et Arçais. Il participe au réseau Eclaire Niort sud- Marais qui comprend également les écoles de secteur, les collèges niortais J.Zay, P. de Commynes, G. Philippe, les collèges de Frontenay Rohan-Rohan, de Prahecq et de Champdeniers ainsi que le lycée général et technologique de la Venise Verte et les LP G. Barré et P. Guérin.

Il accueille une population scolaire de 374 élèves dont l'IPS est de 106.04, supérieur aux valeurs départementale et académique. Les catégories de ~~cadres moyens et employés sont plus représentées que dans le département. Une certaine mixité sociale existe au sein du collège~~ : le taux de boursiers est en baisse régulière.

95% des collégiens sont demi-pensionnaires.

Les élèves sont répartis dans 16 divisions avec des effectifs par division dans la moyenne académique.

Le collège ne propose pas de dispositifs d'inclusion scolaire spécifique (ULIS ou SEGPA).

La carte des langues vivantes est enrichie d'une 3ème LVB : l'italien.

Les élèves arrivant au collège présentent des taux de retard inférieurs à ceux du département et des résultats aux évaluations en 6ème variables selon les années, autour de la moyenne départementale.

Les résultats au DNB sont satisfaisants avec une plus-value régulière.

L'orientation à la fin de la 3ème indique des taux de passage en 2GT variables selon les années, inférieurs aux taux départemental et académique en 2020 et 2021, avec un différentiel important selon l'origine sociale des élèves et selon leur genre, au bénéfice des PCS favorisés et des jeunes filles. Les orientations vers la voie professionnelle sont régulièrement au-delà des valeurs départementale et académique. La période particulière des deux dernières années ne suffit pas à expliquer ces constats même si elle y contribue.

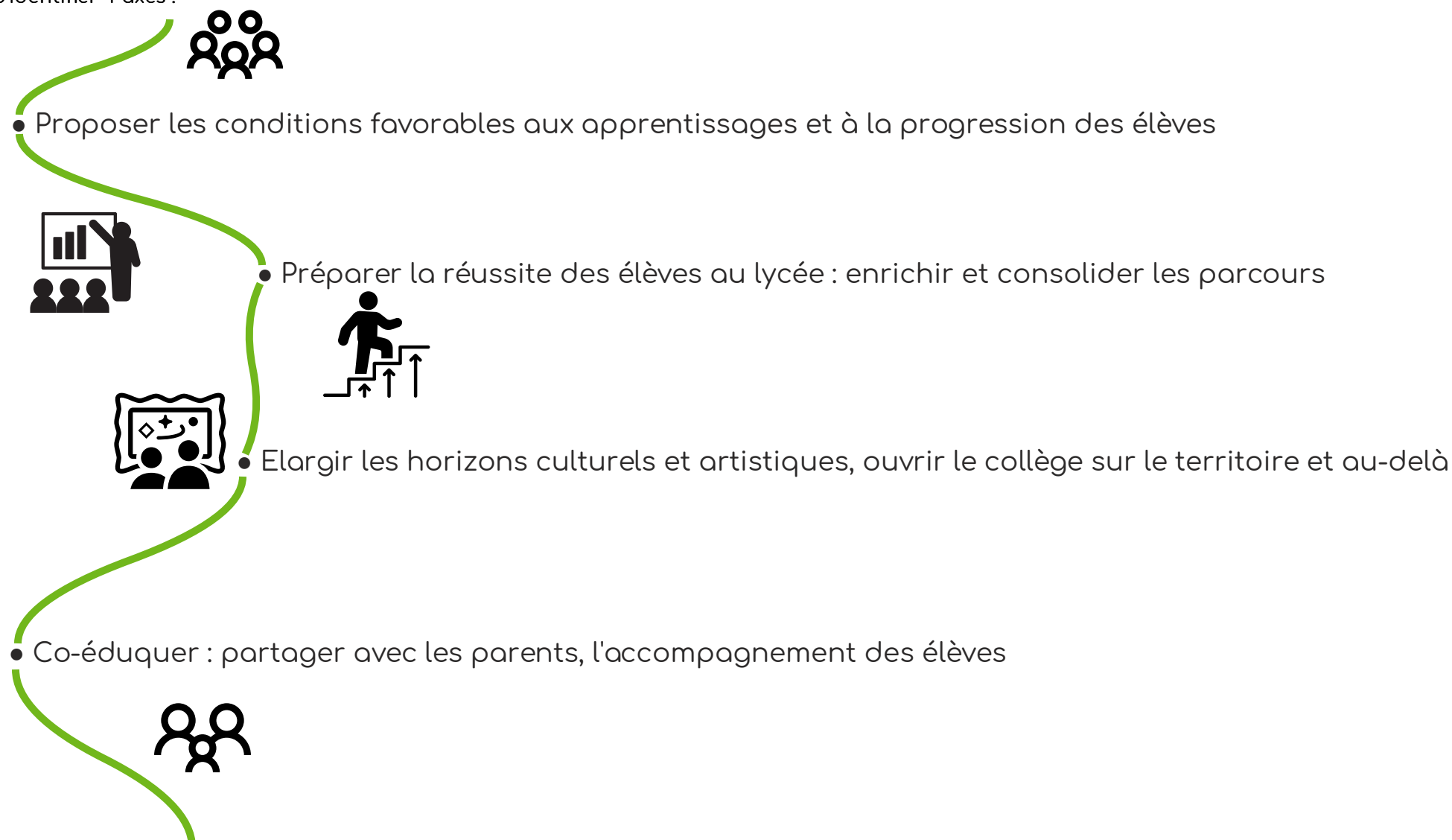
L'orientation en fin de 2GT indique de très importantes poursuites en 1ères technologiques au détriment de la 1ère générale.

La direction du collège est assurée par un chef d'établissement. Il est accompagné dans ses missions par une adjointe gestionnaire, une CPE et une secrétaire. Les enseignants sont au nombre de 32. Les élèves en situation de handicap sont accompagnés par 5 AESH. La vie scolaire comprend 5 AED. Les agents du conseil départemental sont au nombre de 6.

L'équipe éducative comprend également une psy EN EDO, une infirmière et une assistante sociale.

➔ Vers le projet d'établissement

L'évaluation de l'établissement sur l'année scolaire 2021 - 2022 permet de s'appuyer sur les propositions du rapport d'évaluation externe et d'identifier 4 axes :





Proposer les conditions favorables aux apprentissages et à la progression des élèves

Veiller au bien-être des élèves

Estime de soi

Inclure

Améliorer les conditions matérielles de travail : salles et locaux fonctionnels, outils adaptés pour être disponible en classe.

Offrir un cadre bienveillant et sécurisant au quotidien : responsabiliser, expliquer et reprendre les comportements attendus dans l'établissement comme en classe.

Renforcer les dispositifs de prévention de l'intimidation voire du harcèlement.

pHARe

Favoriser l'engagement la motivation le dépassement de soi

Donner du sens

Progresser

Confiance en soi

Proposer un enseignement **explicite** (objectifs mesurables et accessibles, potentiels cultivés).

Répondre aux **besoins de tous les élèves** en tenant compte de leur singularité.

Consolider le dispositif "Devoirs Faits" et engager une réflexion collective autour du travail personnel de l'élève.

Inclure l'élève dans le processus d'évaluation et d'orientation

Elève-Adolescent

S'appuyer sur un module commun dans SACoche pour évaluer les compétences transversales : "Être acteur de sa réussite".

Penser différemment le conseil de classe : croiser les regards sur les compétences ; permettre à l'élève de donner du **sens** à ses résultats et de se **projeter** dans la poursuite de son parcours.



Préparer la réussite des élèves au lycée : enrichir et consolider les parcours

Poursuivre l'évaluation des compétences des élèves

Affiner les référentiels de compétences SA Coche des disciplines et transversales au regard des programmes et de l'élaboration des échelles descriptives.

Expliciter et traduire les modalités d'évaluation pour mieux comprendre les réussites, les points à améliorer et permettre à l'élève (comme aux parents) de mieux se situer dans son parcours.

SA Coche

Améliorer la répartition des actions dans les différents parcours

Répondre et s'adapter aux **besoins** identifiés des élèves.

Rendre les différents parcours plus **lisibles** pour les élèves, inscrire les projets dans les bilans périodiques.

Partager les itinéraires des parcours et leurs objectifs dès le début du cycle.

PAA

Prévention

Continuité lycée

Accompagner les élèves pour que l'orientation soit réfléchie et choisie

Consolider le **parcours Avenir** dans sa formalisation au collège, les objectifs et les itinéraires construits pour les élèves par le groupe de travail.

Renforcer le lien **collège-lycée** par l'organisation de visites mais aussi par le développement de liens entre les professeurs de lycée et de collège afin de préparer la **transition** des élèves ; pérenniser le dispositif "cordées de la réussite".

Faire ses propres choix

Ambition

Préparer les élèves à l'autonomie nécessaire pour le lycée

Accompagner et soutenir l'organisation du travail personnel, la gestion du temps, la prise de notes et tous les outils qui seront utilisables au lycée.



Élargir les horizons culturels et artistiques, ouvrir le collège sur le territoire et au-delà

Rendre les élèves acteurs de leur PEAC

Développer une approche culturelle qui traverse toutes les disciplines et tous les milieux de vie et d'apprentissage.

Compétences pluri/trans disciplinaires

Mobiliser les instances du collège en lien avec les acteurs de la communauté éducative.

Travail d'équipes

Ref. culturel & Partenaires

S'appuyer sur les autres parcours.

Harmoniser les projets d'ouverture culturelle et artistiques sur l'ensemble des cycles

Favoriser l'accès **régulier** aux spectacles et représentations locales.

Pass-culture

S'assurer de la **progressivité** des projets et de l'offre en lien avec les différents parcours.

Harmonisation

Construction culturelle

Chaque année, permettre aux élèves de **rencontrer** différentes oeuvres et des thèmes dans les différentes disciplines.

Développer la mobilité et l'ouverture internationale des élèves

Pérenniser la carte des langues du collège et promouvoir sa continuité au lycée.

Accréditation Erasmus

Poursuivre l'ouverture à la pratique **régulière** des langues.

DELF EV@lang

S'appuyer sur les projets d'échanges européens.

Pratique de l'oral



Co-éduquer : partager avec les parents l'accompagnement des élèves

Conforter la place et le rôle des représentants de parents et des associations de parents d'élèves

Présenter et favoriser la connaissance des équipes et des interlocuteurs du collège.

Consolider le **rôle d'acteur** dans la vie l'établissement en renforçant la participation aux différentes instances du collège.

Poursuivre l'**ouverture** de l'établissement aux actions menées par les associations de représentants de parents d'élèves.

Echanger

Rencontrer

Participer

Renforcer le lien co-éducatif avec les parents

Favoriser les échanges et la construction co-éducative des parcours en **rythmant** les rencontres entre parents et professeurs.

Personnaliser l'accompagnement co-éducatif de ces rencontres avec les équipes pédagogiques.

Élaborer une **charte numérique** qui touche aux modalités de communication entre les membres de la communauté éducative.

Présentation des équipes

Présentation de Pronote et SA Coche

Étapes de l'orientation post 3ème

Remise des bilans en main propre

Netiquette

Déconnexion

Communiquer et expliquer les outils et les modalités de l'évaluation des compétences

Dès l'entrée en 6ème ou à l'arrivée dans l'établissement, **présenter** les outils et accompagner leur compréhension, leur lecture et leur utilisation.

Poursuivre cet accompagnement tout au long du parcours du **collégien** pour faciliter le suivi par les parents.

Café des parents

Regards croisés

Points d'appui



• Proposer les conditions favorables aux apprentissages et à la progression des élèves

La formation des personnels à la gestion de classe, la communication avec les adolescents et la sensibilisation à une conception universelle de l'enseignement.



La compréhension des clés de socialisation et de communication des élèves en appui du développement des compétences psycho-sociales.



La mise en oeuvre du dispositif pHARe : référents, élèves et communauté éducative.

La réflexion continue sur le matériel et mobiliers adaptés utilisables pour favoriser la disponibilité des élèves en classe.

La réflexion continue sur le Numérique, ses outils au service de la pédagogie.



• Préparer la réussite des élèves au lycée : enrichir et consolider les parcours

L'identification des besoins des élèves au regard des évaluations nationales 6EME, des résultats au DNB, des réunions d'harmonisation CM2/6EME et des indicateurs de réussite pour ajuster les propositions pédagogiques notamment sur l'Accompagnement Personnalisé.

La continuité du travail engagé autour de l'évaluation et des compétences. Le travail en conseil d'enseignement sur le remaniement des référentiels et la construction/finalisation des échelles descriptives. Son explicitation aux élèves et aux parents.



La formalisation des actions menées par le collège dans les différents niveaux, dans les différents parcours au travers du PAA - Programme Annuel des Actions : support de communication au CA comme à l'ensemble de la communauté éducative.

La consolidation de la continuité écoles-collège-lycées en lien avec le conseil écoles-collège et les "passerelles" avec le lycée de secteur (cordées de la réussite, visites, Erasmus etc.) et les lycées professionnels.

Le déploiement du parcours Avenir au cycle 4 particulièrement : support de la formalisation du parcours pour chacun des élèves, découverte des établissements pour la poursuite des études, observation en entreprises, découverte du monde professionnel.

L'accompagnement des élèves à l'entrée au lycée : fournir les méthodes de travail, les méthodes d'organisation, la gestion du temps etc.





- Élargir les horizons culturels et artistiques, ouvrir le collège sur le territoire et au-delà

Une dynamique globale volontariste des équipes pour favoriser le décroïsonnement et l'ouverture culturelle.

Un programme budgétaire qui prenne en compte le transport lié aux déplacements "PEAC".



Le référent culturel comme personne ressource et accompagnateur des projets culturels et artistiques dans une ou plusieurs disciplines.



L'appui sur les instances du collège et notamment le CVC pour impliquer les élèves et créer un PEAC harmonisé sur les différents niveaux ; l'appui sur les partenariats.

La sensibilisation des élèves de 6EME aux LVB proposées dans l'établissement.

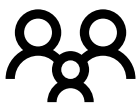
La diversité culturelle et les enjeux environnementaux au travers d'une accréditation Erasmus et de projets d'échanges européens.



- Co-éduquer : partager avec les parents, l'accompagnement des élèves

La promotion des représentations et associations de parents d'élèves au sein du collège pour des actions en direction des familles : fournitures, voyages scolaires etc.

La place des représentants de parents dans les différentes instances du collège : CA, CESCE et pendant les conseils de classe.



Le renforcement des temps échanges et de rencontres avec les parents d'élèves pour l'accompagnement de leur(s) enfant(s).

L'ouverture du collège pour des actions de co-éducation avec les parents d'élèves qui touchent à l'accompagnement des adolescents et à leur vie au collège : prévention, orientation, santé, bien-être.

La compréhension du collège : outils numériques, modalités d'évaluation, supports de communication etc. à l'entrée en 6EME et tout au long du parcours de collégien.

